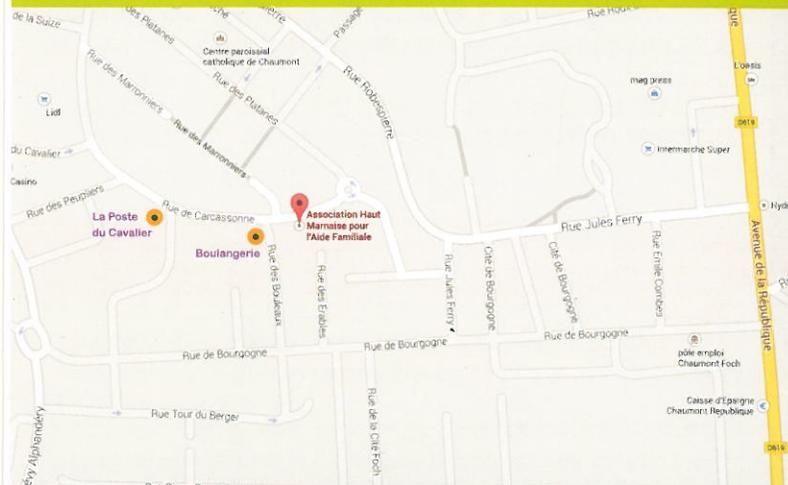


## L'AHMAF intervient auprès des familles du département de la Haute-Marne.



**Des questions ?** N'hésitez pas à nous contacter afin de trouver ensemble des solutions adaptées à vos besoins. Nous sommes à votre disposition du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h**. Après un premier contact téléphonique, nous nous déplaçons à domicile afin de définir vos besoins.

### CONTACTS SIÈGE

Adresse 22 rue de Carcassonne  
52000 Chaumont  
Téléphone 03 25 03 05 60  
Fax 03 25 03 00 14  
Mail [contact@ahmaf.fr](mailto:contact@ahmaf.fr)  
Site [www.ahmaf.fr](http://www.ahmaf.fr)

### PARTENAIRES



Agrément qualité N° SAP/780465928  
Délivré le 22/12/2011 par la préfecture de la Haute-Marne

Conception et impression : [www.leshameconscibles.com](http://www.leshameconscibles.com) / 03 25 02 83 46  
Crédits photos : WavebreakMediaMicro / milicanistoran / drubig-photo / Halfpoint

## ÊTRE ENTOURÉ POUR MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN



**AHMAF**  
ASSOCIATION HAUT-MARNAISE  
POUR L'AIDE FAMILIALE

## NOS SERVICES

### AIDE AUX FAMILLES

Cette prestation met à disposition des TISF ou des auxiliaires familiales afin de soutenir la cellule familiale pour faire face à un événement particulier (famille nombreuse et/ou recomposée, grossesse, naissance, maladie, rupture familiale, accompagnement vers l'insertion).

### AIDE MÉNAGÈRE OU AIDE À DOMICILE

Ce service s'adresse à tout public pour permettre de faire face à un événement ponctuel ou durable qui intervient dans la vie de la personne. Il peut être financé par les mutuelles ou assurances privées.

### AIDE AU RÉPIT

Ce service a pour objectif d'assurer un espace de liberté aux familles ayant un enfant en situation de handicap et bénéficiant de l'AEEH. Des professionnelles spécifiquement formées aux problématiques liées au handicap interviennent au domicile auprès de l'enfant concerné ou de sa fratrie.



### MANDATAIRE

Ce service assure la gestion administrative des salariés des particuliers dans le cadre des emplois familiaux. Ce service s'adresse à tous les publics.

### ÉVALUATION D'ORGANISATION DU PLAN D'ACTION PERSONNALISÉ

Des évaluatrices formées interviennent au domicile pour évaluer les besoins des retraités afin d'élaborer un plan d'action personnalisé. Cette mission est confiée par la caisse de retraite de Nancy (CARSAT).



## FAMILLE

Votre famille s'agrandie ? Vous avez besoin de soutien, de repos, dans cette période de transition ?

L'AHMAF est là pour vous aider à préparer l'arrivée du nourrisson et prendre soin des autres enfants de la fratrie.



## MALADIE

Vous êtes parents et vous devez assumer un incident de la vie pour vous et/ou vos enfants ?

L'AHMAF est présente pour vous aider dans la difficulté. Elle vous soutient et vous accompagne à votre domicile dans le respect de votre vie privée.



## FAMILLE SOLO

Papa ou maman solo ? Pas toujours facile de concilier vie personnelle et professionnelle quand on est seul(e) avec son/ses enfant(s).

Vous êtes en insertion professionnelle, en formation, en recherche d'emploi ? Vous êtes en période de rupture (divorce, séparation) ? Votre conjoint(e) est incarcéré(e) ?

L'AHMAF est là pour vous aider, vous accompagner dans votre foyer et/ou vos démarches d'insertion!



## HANDICAP

Vous êtes parents d'un enfant en situation de handicap ? Il est souvent difficile d'organiser sa vie de famille afin de faire des activités (sport, sorties,...) ou simplement de passer des moments seul(e), en couple, avec lui ou avec vos autres enfants...

Sachez que vous pouvez bénéficier du soutien d'une professionnelle qualifiée (TISF) ayant suivi une formation spécifique sur le handicap.

## NOTRE MISSION

L'AHMAF est là pour vous aider à faire face et à dépasser des périodes de changements au sein de votre famille.

*« Que ce soient Mme C ou Mme K, elles sont professionnelles dans leur métier, mais en plus sont à l'écoute, s'adaptent très facilement aux situations, bref je les trouve formidables. »*

L'AHMAF est là pour vous soutenir lors de périodes de maladie et peut vous aider à surmonter le décès d'un enfant ou d'un parent.

**Nos interventions sont adaptées en fonction de vos besoins. L'AHMAF vous garantit une écoute attentive, discrète et respectueuse.**

L'AHMAF est là pour vous soutenir, organiser et/ou s'occuper de vos enfants. Elle met à votre service des professionnelles qualifiées, diplômées pour vous apporter une aide morale et matérielle adaptée à chaque situation.

*« La personne qui intervient chez moi actuellement répond à toutes mes attentes : bon contact, bonne organisation, ponctuelle, pas de non-dit... Elle est à l'écoute et compréhensive... »*

Afin de pouvoir prendre du temps pour vous et votre famille, l'AHMAF vous propose une aide ponctuelle de quelques heures ou d'une journée, du lundi au samedi.

Une **Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale** intervient pour :

- la garde et la surveillance
- l'accomplissement des actes de la vie quotidienne
- le service des repas et collations
- des actions éducatives et pédagogiques

## LES CONDITIONS



Le **nombre d'heures et la durée d'intervention** sont déterminés en fonction de la **situation** et des **besoins de votre famille**.

Afin de faire votre demande, vous devez fournir un documents attestant la composition de votre famille et/ou un certificat médical.

### **Insertion professionnelle**

Pour faire votre demande, vous devez percevoir un minima social et justifier d'un document formalisant vos démarches d'insertion.

### **Divorce / Séparation / Incarcération / Décès**

Les pièces à fournir vous seront communiquées après le premier entretien.

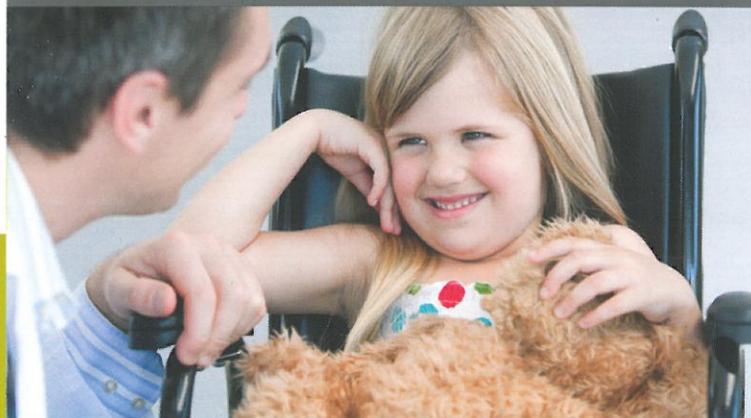
La personne en situation de handicap doit être **bénéficiaire de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)** et être **âgée de moins de 17 ans**.

## LE FINANCEMENT

Le coût des interventions est calculé au plus juste. Vous pouvez bénéficier d'aides financières par le Conseil Départemental, la CAF, la MSA, les mutuelles, autres... Votre participation sera déterminée en fonction de votre coefficient familial (CAF/CD).

## LES AVANTAGES

Vous profitez d'une réduction d'impôts ou d'un crédit d'impôt de 50% sur les sommes versées à l'AHMAF.



## HANDICAP

### Dans le cadre du dispositif «Droit au répit»

Les aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne : participation maximale de 0,50€ de l'heure avant réduction d'impôt, soit 0,25€.

## PRÉVENTION

L'AHMAF peut être également mandatée par le Conseil Départemental de la Haute-Marne, dans le cadre de sa mission de prévention et de soutien à la parentalité.

## NOS PROFESSIONNELLES

L'AHMAF est là pour vous aider. Pour cela nous mettons à votre service des professionnelles qualifiées et diplômées pour vous apporter une aide morale et matérielle adaptée à chaque situation :

### LA TECHNICIENNE DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE (TISF)

Travailleuse sociale, cette professionnelle organise et réalise au domicile, des activités de la vie quotidienne et assure une action socio-éducative auprès de publics fragilisés.

### SES MISSIONS

- Accompagner et motiver la personne.
- Contribuer à l'aménagement du logement et participer concrètement aux activités domestiques.
- Développer la dynamique familiale et soutenir la fonction parentale.
- Travailler en collaboration avec les professionnels intervenant autour de la famille.
- Intervenir auprès d'enfants en situation de handicap.
- Apporter un soutien moral et relationnel.

### L'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE (AVS) & L'AIDE À DOMICILE

Présentes aux côtés des personnes qui ne peuvent plus réaliser seules les actes ordinaires de la vie courante, l'AVS ou l'aide à domicile les accompagne dans les activités quotidiennes domestiques ou administratives.

### SES MISSIONS

- Réaliser ou aider à réaliser l'entretien courant de la maison.
- Aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne (courses alimentaires, préparation et prise des repas).
- Accompagner la personne dans ses sorties.
- Assister la personne dans ses démarches administratives.
- Apporter un soutien moral et relationnel.